

Nos revendications !

Notre priorité absolue reste la protection et la préservation de la santé des agent.es et des usager.es. Pour **Solidaires Finances Publiques**, la DRFIP 75 doit toujours mettre tous les moyens en œuvre pour la garantir. Nous tenons à réaffirmer que le 11 mai ne marque pas un brutal retour à la normale et nous déplorons à cet égard d'avoir dû demander auprès du directeur régional le « recadrage » de trop nombreux chefs de services manifestement prêts à ruiner tous les efforts collectifs en exigeant un retour massif des agent.es sur leur poste à compter de cette date.. Et le 18 mai, malgré certaines velléités politique et/ou administrative, il ne sera pas non plus question, dans les services, d'en revenir à la situation présente que nous connaissions avant le 16 Mars. Nous avons en effet une certitude: le Covid-19 est bien toujours présent et n'aura pas disparu comme par magie. Aussi défendons-nous quelques principes de base pour ce déconfinement et ils sont simples. Ils reflètent cette priorité absolue que nous accordons à la santé de toutes et tous. Ce que nous attendons ce sont des matériels, des modes opératoires, des méthodes et une politique des effectifs claire. Pour **Solidaires Finances Publiques**, dans ce contexte exceptionnel, la sécurité sanitaire exige donc :

- ✓ un présentiel limité
- ✓ le télétravail comme priorité : maintien et développement
- ✓ la rotation des équipes avec le maintien d'une gestion des horaires facilitée (la suppression des plages fixes, banalisation de la journée de travail)
- ✓ un niveau de communication et de transparence maximum tant vers les organisations syndicales que les agent.es
- ✓ le maintien de la fermeture des accueils physiques
- ✓ la limitation stricte des missions par période permettant une reprise progressive



La direction dans cette période porterait une responsabilité lourde si elle ne respectait pas ces principes.

Nos revendications !

1 : L'organisation du travail

Pour *Solidaires Finances Publiques*, la limitation des agent.es dans les services doit toujours être d'actualité d'autant plus que pour notre département et notre région la question des transports est un sujet très sensible et que nous sommes toujours en « zone Rouge ». Pour réduire le nombre d'agent.es dans les services, *Solidaires Finances Publiques* revendique jusqu'au 10 juillet minimum :

- ✓ Le maintien du télétravail comme priorité. Nous sommes toutefois conscient.es que les modalités du télétravail en cette période exceptionnelle peuvent conduire à des organisations de travail fortement dégradées (qu'il s'agisse du rythme et de la durée du travail, de l'environnement matériel, de l'isolement ou de la difficulté à la déconnexion) et il peut y avoir des collègues qui souhaitent « retrouver » un collectif de travail. Dans ce cas, sur la base du volontariat et si les conditions sont réunies pour la protection des collègues (transports, et environnement de travail) **Solidaires Finances Publiques** invite à procéder à une rotation des télétravailleuses et télétravailleurs sur la base du volontariat, de manière à permettre une alternance entre télétravail et présence dans les services.
- ✓ Maintien des plannings de rotation : Jusqu'au 2 juin minimum (date à laquelle le gouvernement doit faire de nouvelles annonces relatives à l'évolution de la situation sanitaire), *Solidaires Finances Publiques* revendique le maintien des plannings de rotation dans l'ensemble des services de la DRFIP 75. Cela permettra d'exposer le moins possibles les agent.es dans les transports notamment et une présence minimale dans les services.
- ✓ La suppression des plages fixes : Afin de permettre aux agent.es d'éviter les heures de pointes dans les transports, les collègues doivent pouvoir travailler en horaires décalés et pour cela il est indispensable de supprimer les plages fixes jusqu'au 10 juillet minimum.
- ✓ Le maintien de la banalisation de la journée de travail
- ✓ Le maintien des Autorisations d'absences pour les agent.es vulnérables : de nombreux collègues sont particulièrement vulnérables



Nos revendications !

au Covid-19, il faut donc à cette étape les maintenir en Autorisation d'Absence après avis du médecin de prévention (nous rappelons que les responsables de services ne sont pas médecins de prévention). Les agent.es vulnérables maintenu.es en ASA et pouvant télétravailler doivent être prioritaires pour le télétravail car la rupture du collectif de travail pour elles et eux est particulièrement prégnante et peut-être stigmatisant.



✓ Le maintien des Autorisations d'absences pour les agent.es vivant avec des personnes vulnérables

✓ Maintien des autorisations d'absences pour les agent.es n'habitant ni Paris ni la petite couronne. Examiner à défaut avec un soin tout particulier la possibilité réelle pour ces agent.es d'effectuer les déplacements domicile travail dans des conditions sanitaires suffisantes. Un certain nombre de nos collègues habitent très loin et au vu du trafic de la SNCF,

RER et TER, ils et elles pourront difficilement venir en toute sécurité.

✓ Maintien des autorisations d'absences pour les agent.es en garde d'enfants.

Concernant l'ouverture des écoles à partir du 11 mai, même si le gouvernement



communiqué sur l'ouverture de 86% des écoles ce dernier oublie de rappeler que cela concerne qu'une minorité d'enfants puisqu'elles ne pourront accueillir que 10 à 15 enfants par classe. Par ailleurs, la situation diffère d'un département à l'autre (un certain nombre de départements de la petite couronne ont d'ores et déjà annoncé la fermeture des écoles jusqu'en septembre) mais aussi d'une commune à une autre et pour Paris d'un arrondissement à un autre.

2 : La protection collective et individuelle des agent.es

Plus que jamais la protection collective et individuelle des agent.es doit être la priorité de la Direction et de l'ensemble des responsables de services. Pour cela *Solidaires Finances Publiques* revendique :

- ✓ Une distanciation physique stricte de 2 m entre les agent.es
- ✓ Le maintien de l'ouverture des portes dans les services

Nos revendications !

- ✓ Du savon dans toutes les toilettes de chaque service
- ✓ Le nettoyage et la désinfection de tous les locaux
- ✓ Du gel hydroalcoolique en quantité suffisante pour les agent.es
- ✓ Des lingettes à la disposition de toutes et tous
- ✓ Des gants en particulier pour les collègues manipulant beaucoup de papier
- ✓ Des masques donnés gratuitement pour permettre aux agent.es de prendre les transports
- ✓ Une formation pour l'utilisation des masques

3 : la communication envers les organisations syndicales :

Les organisations syndicales doivent être destinataires du PRA directionnel qui doit être soumis pour consultation au CHSCT et au CTL. De plus, **Solidaires Finances Publiques** demande que les acteurs de prévention (médecins de prévention et ISST) soient associés à l'écriture du PRA pour pouvoir apporter leur expertise et donner leur avis. Par ailleurs, et dans la perspective du retour progressif des agent.es dans les services, **Solidaires Finances Publiques** souhaite que les médecins de prévention apportent des précisions sur l'utilisation des masques et plexiglas ainsi que sur leur efficacité. **Solidaires Finances Publiques** juge nécessaire de prévoir un CHSCT après le 2 juin (nouvelles annonces du gouvernement) pour analyser et débattre de la première phase du Plan de Reprise d'Activité (PRA) et aussi à la rentrée pour analyser et débattre des conséquences de l'épidémie sur les organisations de travail, sur les charges et les objectifs et sur les formes de travail (télétravail).

Solidaires Finances Publiques demande que les organisations syndicales soient destinataires d'informations les plus précises possible sur le nombre d'agent.es dans les services ; des plans de réorganisations spatiales des environnements professionnels, du matériel de protection et d'hygiène à la disposition de toutes et tous.

4 : La communication à destination des agent.es

Solidaires Finances Publiques demande depuis le 16 mars que les agent.es quel que soit leur position administrative actuelle (en présentiel, empêchés, télétravail) soient régulièrement contactés par leurs responsables de service. Le maintien du collectif de travail est pour nous plus que jamais nécessaire. Nous avons constaté qu'une majorité de responsables depuis le 16 mars ont gardé le contact mais qu'une petite minorité ne l'ont pas fait.

Nos revendications !

Les chef.es de services doivent présenter à l'ensemble des personnels de leur service quel que soit leur position administrative le PRA de leur service et de la définition des missions prioritaires qui en découlent.

Nous revendiquons l'abandon de tout objectif et de toute pression managériale.

Nous revendiquons une communication claire à destination des agent.es et éviter un maximum les dysfonctionnements (trop nombreux à notre sens) qui ont eu lieu la semaine dernière concernant le 11 mai.

5 : une reprise d'activité réellement progressive

Pour l'élaboration du PRA directionnel et celui propre à chaque service, *Solidaires Finances Publiques* revendique : **le maintien de la fermeture des accueils physiques jusqu'au 2 juin minimum. Sur cette question, nous demandons une réunion spécifique avec la direction pour voir les conditions et les modalités organisationnelles pour l'ouverture au public de nos services.**

La note de la Direction Générale a classifié les missions par priorité de 1 à 3. La reprise d'activité doit se faire de manière progressive. Pourtant la DG semble bien faire masse de ces trois niveaux de priorité, laissant aux directions locales le soin d'apprécier le timing de mise en œuvre : **Pour notre part, sur Paris et l'Ile de France au vu de la situation sanitaire globale et de celle particulière des transports, nous revendiquons une reprise d'activité progressive en 3 temps :**

- ✓ Du 11 mai au 1^{er} juin : la priorité 1 et seulement celle-ci c'est-à-dire les missions exercées dans le PCA (missions prioritaires pendant le confinement).
- ✓ A partir du 2 juin, celles correspondantes à la priorité 2 (missions essentielles)
- ✓ A partir du 10 juillet (fin de l'état d'urgence sanitaire) celles correspondantes à la priorité 3.

6 : Pour la défense inconditionnelle de nos droits

- ✓ **Maintien jusqu'à la réouverture des restaurants administratifs des « frais de repas »**
- ✓ **Aucun vol de nos ARTT et de nos congés**

Nous porterons ces revendications lors des réunions avec la direction de mercredi 13 mai et de jeudi 14 mai concernant le PRA